



Contrats aidés : Manifestons-nous Pour gagner de vrais emplois !



La réunion intersyndicale du 12 septembre a permis de partager l'inquiétude de collègues en contrats aidés. La Ville, par le biais d'un mail aux collègues concernés a voulu rassurer. La DRH s'appuie en partie sur les dires de l'Etat. Celui-ci dit renouveler les CUI CAE pour les plus de 50 ans, les personnes en situation de handicap et celles au RSA. Mais il n'y a aucun chiffre sur le nombre de contrats débloqués par rapport au nombre de personnes concernées. Il faut donc rester vigilant sur ces annonces d'autant plus que la DRH n'évoque pas dans son mail les personnes au RSA. Pourquoi ? D'ailleurs, une collègue de la CGT Pôle Emploi présente souligne : « Attention ! Rien n'est aujourd'hui clair et certain sur les renouvellements de contrats CUI ».

Pas de solution pour tous-tes !

Pour les collègues non renouvelés, la Ville informe qu'elle ne proposera aucune solution interne. Les collègues iront donc au Pôle Emploi avec de longs temps d'attente en matière d'indemnisation chômage.

Ce n'est pas admissible !

La Ville doit rouvrir le dialogue sur un plan de déprécarisation intégrant les collègues en contrats aidés. C'est une revendication que nous portons depuis longtemps contre l'ensemble des contrats précaires. Les collègues en CUI sont la première variable d'ajustement des coupes budgétaires dans les collectivités territoriales. Ensuite, ce seront les autres non titulaires. Nous devons dès maintenant prévenir ces mises au chômage massives dans le secteur public par la création d'emplois statutaires !

Mise au chômage de collègues en CUI : qui va faire le travail ?!

Une très grande partie des collègues en CUI répondent à des besoins permanents. Comment la Ville va-t-elle répondre au transfert de charge du travail des collègues CUI vers les collègues fonctionnaires déjà surchargés ?! La seule solution, c'est de transformer les contrats de CUI en emplois budgétaires !

Ce sera moins de précaires et de chômage à Paris et de meilleures conditions de travail pour tous les personnels !

Pour gagner cette bataille de l'emploi contre la précarité et pour la défense du statut, nous serons présents le 25 septembre pour informer les élu-E-S du conseil de Paris et **faire entendre nos revendications** :

- 1/ Maintien de tous les collègues en emploi
- 2/ Ouverture d'un plan de déprécarisation et de formation
- 3/ Solidarité avec les salarié-es en CUI des associations

Ne restez pas seul-e

En attendant, pour s'organiser et pouvoir avoir une vision d'ensemble :

☞ **Remplissez la fiche contact** en PJ. Cela permettra de recenser chaque cas individuel, et d'organiser la défense de chacun.

☞ **Prenez contact** avec les syndicats (contacts SUPAP-FSU syndicat.supap-fsu@paris.fr tel 01 44 70 12 80, contact CGT : SYNDICAT-CGT-usnontitulaires@paris.fr) pour participer à **cette action devant le Conseil de Paris**.

☞ La **permanence des non titulaires** de la CGT vous accueillera avec plaisir les lundis entre 12h 30 et 14H, 19 rue du Renard, métro Hôtel de Ville.